

MISE EN ŒUVRE DE LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE ANTI-BLANCHIMENT



PROGRAMME

LE PROGRAMME SERA BIENTÔT
DISPONIBLE SUR RB-FORMATION.FR

OBJECTIFS

- Analyser et comprendre le nouveau dispositif européen.
- Mesurer les impacts de la mise en conformité des organisations et process actuels..

PUBLIC

- Tout public

PRÉREQUIS

Cette formation nécessite de connaître le cadre réglementaire en matière de lutte anti-blanchiment et de financement du terrorisme.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Questionnaire préalable à la formation
- Auto-évaluation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

28 NOVEMBRE

Formation d'une journée
DURÉE : 7h 9h00-17h00

MÉTHODES ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel
- Document d'évaluation
- Remise des supports de formation
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

Nombre de participants limité à 15

LIEU : 18, rue La Fayette 75009 Paris

TARIF : 1100 € HT (1320 € TTC)

INSCRIPTION sur rb-formation.fr

CONTACT

Caroline Breton :
formation@revue-banque.fr
Tél. : 01 48 00 54 04

FORMATRICE

Hinda Aliane Vallade :

Juriste Sécurité financière à la Société Générale au sein du département Réglementation bancaire et financière, Sécurité financière et Concurrence de la Direction juridique du Groupe Société Générale. Juriste confirmée ayant une expérience transversale acquise durant 15 ans à la Société Générale au sein de multiples fonctions juridiques occupées en banque d'investissement au sein du pôle financements structurés, au sein du pôle moyens de paiement en charge du *correspondent banking*, et en filiale en charge du financement immobilier.





CONDITIONS D'INSCRIPTION

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur www.rb-formation.fr

Remplissez le formulaire d'inscription en ligne.

Imprimez la page à l'aide de votre navigateur, puis cliquez sur « envoyer ».

Envoyez-nous par email ou courrier le bulletin d'inscription signé.

Dès réception de votre inscription, nous vous adresserons une facture-convention (n° de déclaration d'activité 11-7511101-75).

Une attestation de présence sera délivrée à l'issue de la formation au salarié présent.

CONDITIONS D'ANNULATION

Stagiaire :

En cas de dédit par le stagiaire à moins de 7 jours avant le début de l'action mentionnée à l'article 1 ou abandon au cours de la formation, l'organisme retiendra le coût total des sommes qu'il aura engagées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L920-9 du code du travail.

Organisme :

REVUE BANQUE se réserve le droit d'annuler la formation jusqu'à deux semaines avant de le début de celle-ci, si le seuil minimum d'inscrits (5 personnes) n'est pas atteint.

ACCESSIBILITÉ

Merci de nous contacter si vous avez besoin d'aménagements particuliers :

Caroline Breton, par tél. : 01.48.00.54.04 ou par mail formation@revue-banque.fr

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Possibilité d'adaptation sur demande du support, du rythme de la formation.

Aménagement possible de la salle.

CONTACT

Pour toute information :

RB FORMATION

18 rue La Fayette 75009 Paris

formation@revue-banque.fr

Tél. : 01 48 00 54 04

FORMATIONS SUR MESURE

Toutes nos formations peuvent être proposées en intra. Devis sur demande.